

Au cimetière central de Mulhouse, l'accueil gagne en dignité

Après une rénovation de près d'un an, le bâtiment d'accueil du cimetière central de Mulhouse a été inauguré le 24 juin. L'occasion de mieux comprendre l'activité d'un accueil de cimetière et de dresser le portrait de la responsable du service, Ingrid Bourgeois-Muller, distinguée de l'ordre national du Mérite.

Le chantier a démarré en juillet 2021 pour s'achever au printemps 2022. Adieu les deux marches à l'entrée, une isolation intérieure qui laissait à désirer, des espaces dédiés au public pas forcément bien proportionnés, chaleureux ou respectueux de leur deuil. Ce vendredi 24 juin, jour de son inauguration, le bâtiment d'accueil du cimetière central de Mulhouse a, du moins à l'intérieur, fière allure. Les espaces dédiés au public ont presque triplé de volume, passant de 30 m² à 80 m². On aurait presque le même sentiment en passant devant l'urne contenant des fraises Tagada... L'isolation thermique se lit depuis les parquets,



Le bâtiment d'accueil a été inauguré le vendredi 24 juin, après un peu moins d'un an de travaux. Photo L'Alsace

poncés et vitrifiés, à la toiture, en passant par les fenêtres double vitrage. L'étage a également été réhabilité : un appartement a été trans-

formé en espace administratif.

« Du premier regard, on doit comprendre qui on a en face »

« Ce lieu est confortable et accessible à tous. C'est important pour les Mulhousiens. Ça doit participer autant que possible à la bonne marche des cérémonies. Il faut se satisfaire de ce qui a été construit, même si c'est lié au départ d'un être cher », commente la maire, Michèle Lutz, sitôt la visite effectuée.

En préambule, Alfred Oberlin, son adjoint à l'état civil mais aussi aux personnes âgées, à la famille et aux solidarités intergénérationnelles, a porté son attention sur le rôle de ce lieu d'accueil. « On touche à l'intime, à la sensibilité des usagers. Il faut donc les accueillir dignement, être à la hauteur de leurs attentes. Il s'agit d'un savoir-faire

mais aussi d'un savoir-être. »

C'est d'ailleurs toute la particularité d'un lieu d'accueil dans un cimetière. « Du premier regard, on doit comprendre qui on a en face, comprendre dans quelle phase de deuil est la personne et pourquoi elle est là », observe Ingrid Bourgeois-Muller. « Il y a l'instinct à développer et il faut se rendre compte de l'attitude que l'on doit avoir. Ça peut être une attitude protectrice ou une attitude neutre, se contentant de donner des renseignements », ajoute la responsable des cimetières et du centre funéraire de Mulhouse.

Une activité « assez variée »

L'activité de son service est, de son propre aveu, « assez variée ». « Ça va de la recherche de défunts en termes de généalogie à l'accompagnement dans le choix de l'emplace-

EN CHIFFRES

- 19 : comme le nombre d'entreprises étant intervenues au cours de cette rénovation.
- 37 : soit le nombre d'agents du service, répartis entre le centre funéraire et les cimetières de la ville.
- 1869 : les premiers plans du bâtiment d'accueil du cimetière central remontent au XIX^e siècle, quand celui-ci servait encore en tant que presbytère.
- 2018 : le projet de réhabilitation du bâtiment remonte à 2018, pour une mise en œuvre en 2020 et une inauguration en 2022.
- 320 000 : le coût, toutes taxes comprises, des travaux, l'État ayant participé à hauteur de 92 649 €.

ment que veut la famille, en passant par un renouvellement plus classique de concession. » Comment faire pour rechercher un défunt, une tombe en particulier ? « En passant par le site internet de la Ville, à partir de l'onglet Démarches, puis en entrant le nom et le prénom du défunt », précise Ingrid Bourgeois-Muller. « Pour ce qui est des défunts plus anciens, qui n'ont pas été numérisés ou pour lesquels on n'est pas sûr du nom ou de la date de décès, il est également possible de venir nous voir à l'accueil ou de nous écrire [contact.cimetiere-cen-

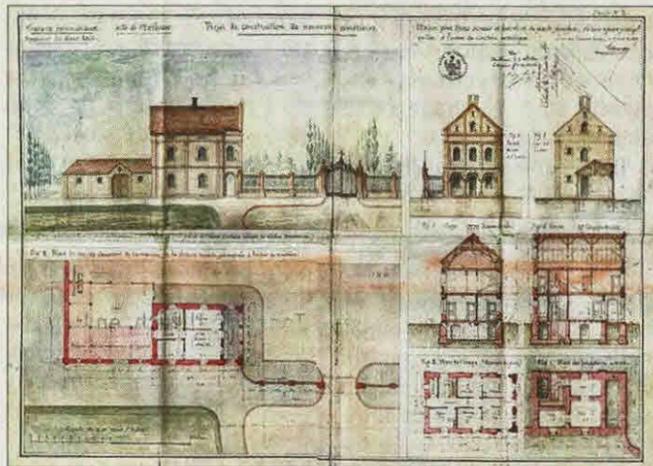
trefuneraire@mulhouse-alsace.fr]. Ce qui permet souvent de gagner du temps, au lieu d'en perdre. »

Rappelons que le bâtiment d'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 30, puis de 14 h à 16 h 30. Plus tard, et avec un peu de chance, ce sont les fantômes qui assurent le service, mais eux ne proposent pas de fraises Tagada.

Textes et photos : Pierre GUSZ

SUR NOTRE SITE INTERNET

D'autres images du bâtiment rénové et de la cérémonie



Le plan original du bâtiment d'accueil du cimetière, datant de 1869. Document Archives municipales de Mulhouse



« Ce lieu est confortable et accessible à tous. C'est important pour les Mulhousiens », a considéré la maire Michèle Lutz. Photo L'Alsace

Le Mérite pour « Ingrid l'insubmersible » le jour de son anniversaire

Elle serait celle qui, à la barre du navire ayant affronté « la première vague » en mars 2020, a fait « preuve de courage ». Là où d'autres auraient pu se laisser impressionner, « hébétés par cette déferlante », Ingrid Bourgeois-Muller « n'a pas tangué » et a continué à « tenir le cap dans le brouillard », assure la maire Michèle Lutz, qui lui a épinglé, vendredi, l'ordre national du Mérite. Parfait timing le jour même de l'anniversaire d'« Ingrid l'insubmersible ».

L'actuelle responsable des cimetières et du centre funéraire de Mulhouse a pourtant grandi dans les terres, à Cognac (Charente). Après des études à Poitiers, l'ingénieur marketing arrive en Alsace « par un signe du destin » en 2007, pour y effectuer son stage de fin d'études. Ses premiers pas dans l'ingénierie alsacienne, elle les fait dans le privé, à Wattwiller et à Soultz. Puis elle

change de bord et intègre l'hôpital de Sierentz avant de « subir » la fusion entre son établissement et le Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace. « J'ai été rapatriée à Mulhouse, mais le poste ne m'a pas vraiment plu. » C'est là, en 2017, qu'elle postule pour sa fonction actuelle.

« Sans les agents, je n'étais rien »

« Ce que j'apprécie le plus à Mulhouse, c'est ce tumulte permanent. Il y a toujours une activité à faire, quand on s'intéresse à ce qui nous entoure. Il y a beaucoup d'idées, de bonne volonté, de la détermination. » C'est du moins ce qu'elle a constaté, en étant à la barre de son service. « La première vague a été très difficile. On est passé en mode robot, on a éteint nos sentiments, en pensant non plus avec nos cœurs



Après l'inauguration du bâtiment, Ingrid Bourgeois-Muller a été épinglée de l'ordre national du Mérite. Photo L'Alsace

mais avec nos têtes. Il y a eu comme une fierté de s'en être sortis indemnes. Je n'ai pas eu d'agents hospitalisés, mais on a vécu les choses intensément quand même. J'avais beau être à la barre, sans les agents, s'ils n'avaient pas tenu, je n'étais rien. »

Le travail a continué, car « un cimetière, ça ne s'arrête jamais » mais cette forme de solidarité la touche encore tout particulièrement en 2022. La médaille de l'ordre national du Mérite, la « bleue » comme elle est surnommée habituellement, Ingrid Bourgeois-Muller ne la prend pas personnellement. « J'y vois une reconnaissance des mé-

tiers de l'ombre, parfois oubliés pendant cette crise, pour les masques, pour la vaccination, alors que nous avons été confrontés à la maladie en direct. L'État n'a pas reconnu nos métiers comme étant en première ligne. Ça a été douloureux pour les équipes, le fait de ne pas se sentir essentiel... Cette médaille, c'est un juste retour des choses. Enfin. »

Seule certitude alors que la crise sanitaire n'est pas terminée, Ingrid Bourgeois-Muller paraît prête à affronter d'autres tempêtes, voire, le cas échéant, à voguer vers d'autres flots.

« La Ville n'a aucun droit sur la concession tant qu'elle n'est pas échue »

L'association Mémoire mulhousienne a fait part de son inquiétude concernant certaines dalles du secteur protestant du cimetière. Elles seraient « mal entretenues », du fait de « l'éloignement de la famille ». « Des étiquettes sont mises sur ces dalles par la Ville, indiquant qu'elles vont pouvoir être enlevées alors qu'il est question de familles remarquables à l'histoire très intéressante », se soucie encore l'association.

Ingrid Bourgeois-Muller rappelle à ce propos que « le droit funéraire est assez précis : la Ville n'a aucun droit sur la concession tant qu'elle n'est pas échue, retombant ainsi dans le domaine public après le délai légal ». « On ne peut donc pas intervenir et personne d'autre ne le peut », ajoute-t-elle, en prenant l'exemple d'un appartement loué. « On ne rentre pas chez les gens comme ça, sans permission. » Alors si la Ville « colle des étiquettes rouges », c'est pour tenter de « toucher quelqu'un qui connaîtrait quelqu'un qui connaîtrait quelqu'un qui pourrait nous renseigner et à qui on pourrait signaler l'état d'abandon, nous signalant en retour s'ils souhaitent conserver la tombe et l'entretenir ». « Quand il s'agit de tombes anciennes, nous n'avons plus les coordonnées des proches, en tout cas pas de ceux qui ont déménagé avant de repartir ailleurs », précise encore la Mulhousienne d'adoption.



« Si la Ville colle des étiquettes rouges, c'est pour tenter de toucher quelqu'un qui connaîtrait quelqu'un qui connaîtrait quelqu'un qui pourrait nous renseigner et à qui on pourrait signaler l'état d'abandon d'une concession », indique Ingrid Bourgeois-Muller. Photo L'Alsace

« Cette médaille, elle symbolise un rattrapage, un juste retour des choses, l'État reconnaissant, a posteriori, qu'on a été là, en première ligne et que ce service est essentiel à la vie de la collectivité. C'est pour cela que je l'ai acceptée, pour le service et pour les métiers du funéraire. »

Ingrid Bourgeois-Muller